

Acte à classer

DEL_0037_2023

1 En préparation 2 Pour signature 3 Prêt à transmettre 4 En attente retour
Préfecture 5 > AR reçu < 6 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-18T14-15-09.00 (MI244560504)

Identifiant unique de l'acte : 027-200065787-20230412-DEL_0037_2023-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : pesallpjdobBP2023_BVE_84202301_seal

Date de décision : 12/04/2023



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur
:

Acte : pesallpjdobBP2023_BVE_84202301... Multicanal : Non

Pièces jointes :

del_0037_2023_vote_bu... Type PJ : 70_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé Date 18/04/23 à 13:58

Par BUNEL Nadège

Transmis Date 18/04/23 à 13:58

Par BUNEL Nadège

Anomalie survenue Date 18/04/23 à 14:05

Transmis Date 18/04/23 à 14:15

Par BUNEL Nadège

Accusé de réception Date 18/04/23 à 14:23

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	41
Votants par procuration	9
Absents	4
Total des votes	50

7. Finances locales
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à 19h30, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du cinq avril 232023 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courel.

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, M. FOURNIER, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme GILBERT, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. BARRE, M. MARIE, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, Mme DUTILLOY, Mme ROSA, M. BEAUDOUIN, Mme DUVAL, M. Mme MONLON, M. LEFRANCOIS, Mme CABOT, M. DUCLOS, Mme QUESNEY, M. AUBE, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, Mme. BOURNISIE

TITULAIRES EXCUSES : M. GIRARD, Mme ROULAND, M. LEROY, M. DUMESNIL, M. BONVOISIN, Mme CLUZEL, Mme LOUVEL, M. BURET, M. MAUVIEUX, M. SENINCK

SUPPLEANTS PRESENTS : M. BESSARD, M. LEBOUCHER, Mme DUHAMEL, Mme QUEVAL, Mme GLEMOT, Mme MONTIER

PROCURATIONS : M. GIRARD à M. SIMON, Mme ROULAND à M. BISSON, M. LEROY à M. COUREL, M. BONVOISIN à M. TIHY, Mme CLUZEL à M. MARIE, Mme LOUVEL à Mme DUTILLOY, M. BURET à M. DARMOIS, M. MAUVIEUX à M. VALLEE, M. BLAS à Mme BOURNISIE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. FOURNIER

DEL_0037_2023_Vote du Budget Primitif 2023 –Budget bâtiments à vocation économique (BVE)

La présente délibération a vocation à synthétiser les données de la maquette budgétaire qui répond au cadre légal des instructions comptables et budgétaires.

Le budget primitif de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle est voté par chapitres avec reprise des résultats et restes à réaliser 2022 puisque le compte de gestion et le compte administratif ont été approuvés lors de la présente séance.

Les dépenses et recettes inscrites s'appuient sur les orientations budgétaires présentées lors de la Commission Finances du 14 mars 2023.

Ce budget gère la pépinière d'entreprises située à Pont-Audemer et les 3 ateliers situés dans la commune de Le Perrey.

Présentation générale du budget :

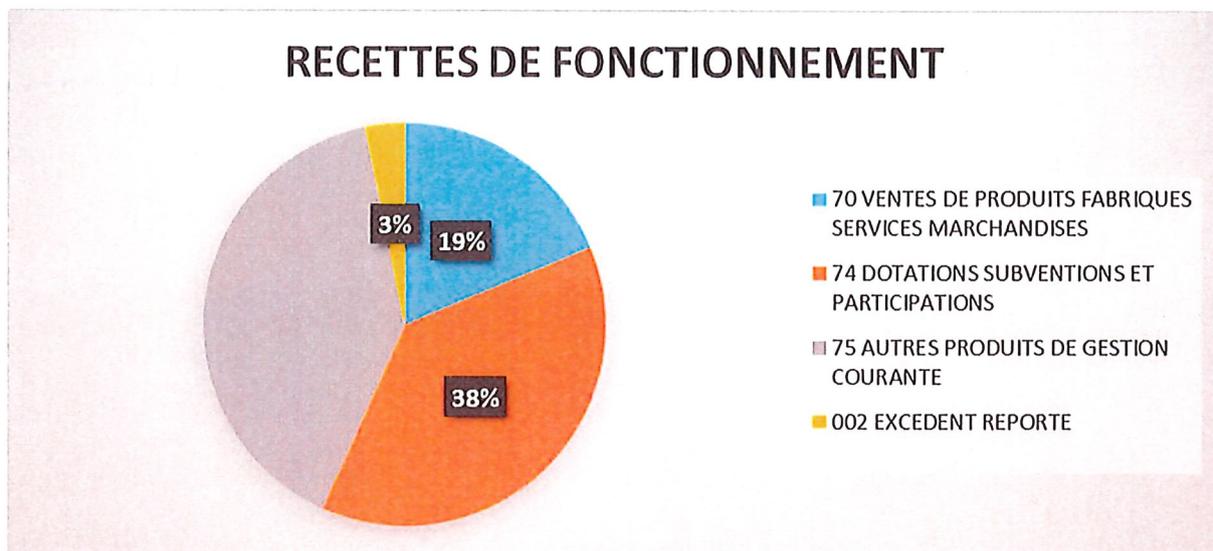
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 373 799.23 € pour l'exercice 2023 du budget annexe à vocation économique dont 11 799.23 € de reprise du résultat 2022 et se répartissent comme suit par chapitre :

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATION DE CHARGES			
70	VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES	70 000.00		70 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	142 000.00		142 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	150 000.00		150 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Recettes de fonctionnement - Total	362 000.00		362 000.00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			11 799.23
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			373 799.23

Les ventes de produits et les autres produits de gestion courante (70) comprennent principalement les loyers, les autres produits de gestion courante (75) correspondent aux charges de la pépinière d'entreprises et des ateliers relais de Le Perrey. L'inscription des dotations (74) correspond à la subvention d'équilibre du budget versée par le budget principal de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle.

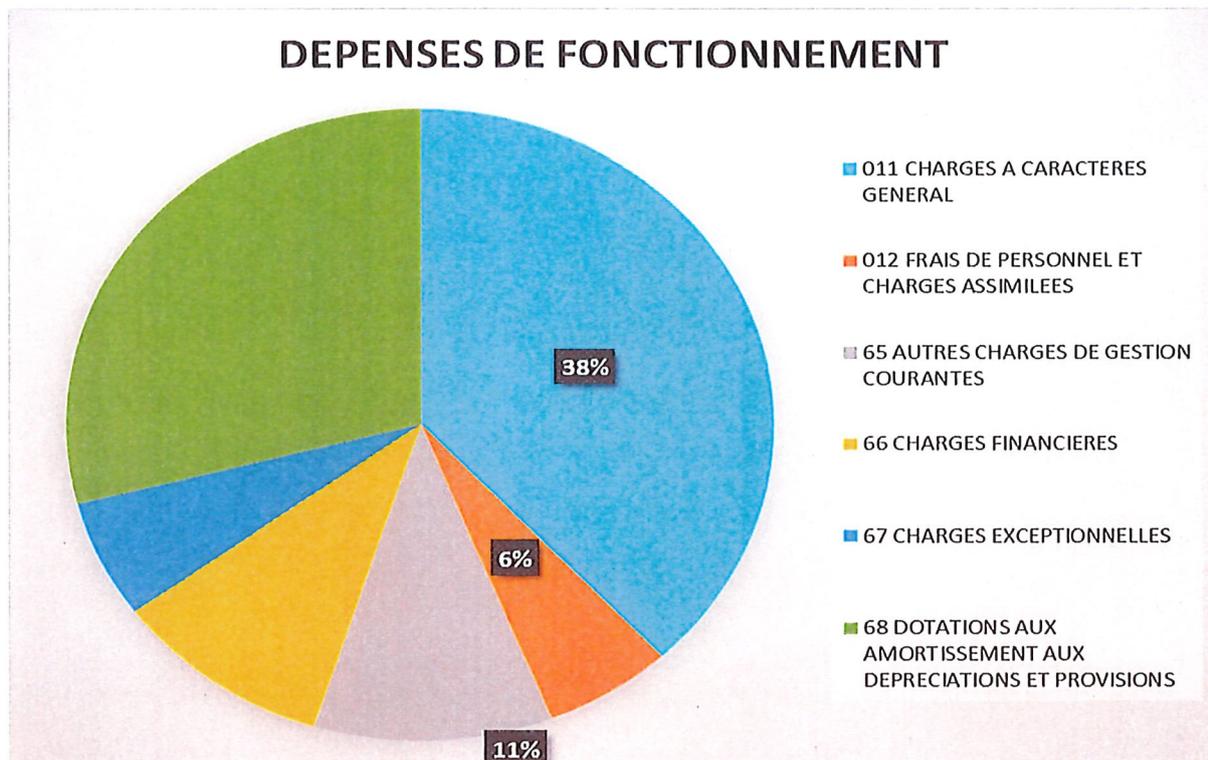


Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement de 373 799.23 € se répartissent comme suit par chapitres :

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	142 278.23		142 278.23
012	FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	22 000.00		22 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	41 000.00		41 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	37 500.00		37 500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 500.00		22 500.00
68	Dotations aux amortissements et provisions	7 000.00	101 521.00	108 521.00
022	DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT			
	Dépenses de fonctionnement - Total	272 278.23	101 521.00	373 799.23
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			373 799.23

Les charges à caractère général (011) comprennent des charges diverses de fonctionnement de la pépinière d'entreprises et des ateliers relais de Le Perrey, les autres charges de gestion courante (65) sont inscrites pour les créances admises en non-valeur pour loyers impayés. Les charges financières (66) reprennent le remboursement des intérêts de la dette et les charges exceptionnelles (67) correspondent aux régularisations des annulations de titres sur exercices antérieurs. Les opérations d'ordre de transfert entre sections (042) reprennent les amortissements des biens.



Section d'Investissement

Les dépenses évaluées à 339 980.60 € avec les restes à réaliser se répartissent comme suit :

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	130 000.00		130 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (hors opérations)	9 000.00		9 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	80 980.60		80 980.60
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	100 000.00		100 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT	20 000.00		20 000.00
Dépenses d'investissement - Total		339 980.60		339 980.60

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

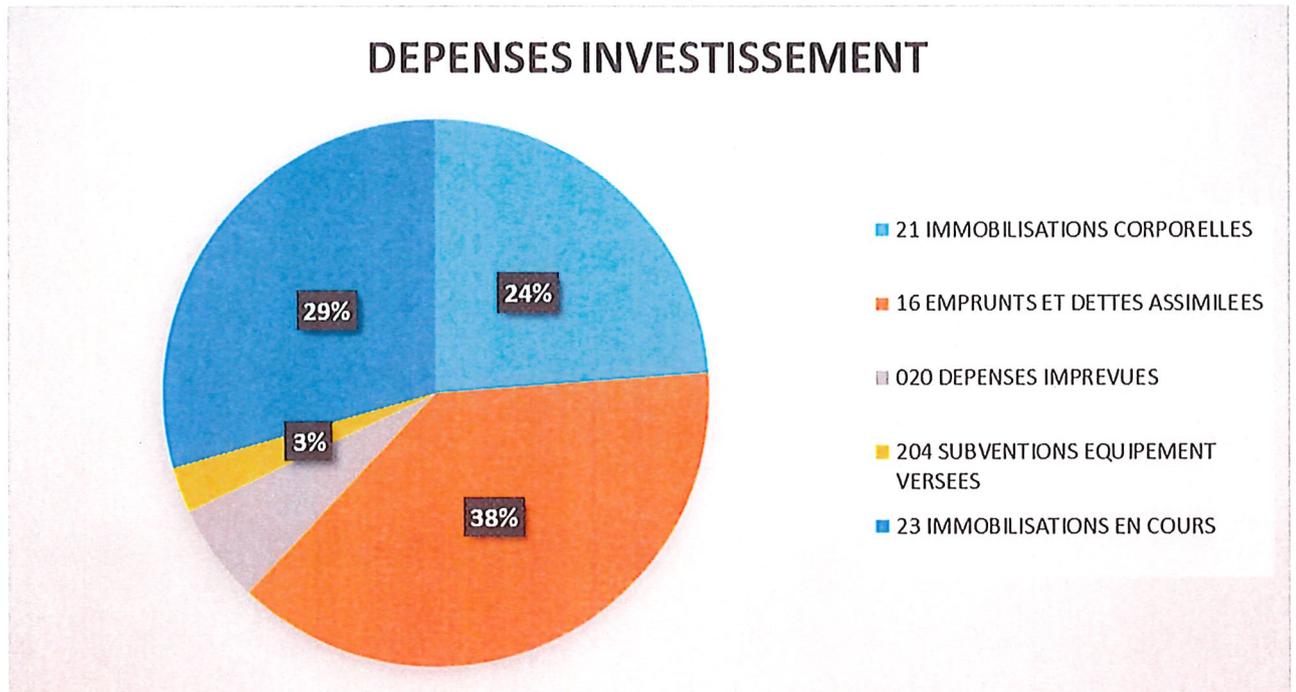
=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	339 980.60
---	-------------------

- *Chapitre 21* - Immobilisations corporelles : pour 80 980.60 €, reprenant principalement le renouvellement de matériel informatique, l'installation d'éclairage extérieur, ainsi que le remplacement de la porte d'entrée.
- *Chapitre 23* - Immobilisation en cours : prévision de travaux très divers pour 100 000 €.

- *Chapitre 16* - Emprunts et dettes assimilées : la prévision de 130 000 € correspondant au remboursement du capital de la dette contractée par la collectivité.
- *Chapitre 020* dépenses imprévues : 20 000 euros
- *Chapitre 204* subventions d'équipement versées : solde de la participation convention avec l'établissement public foncier de Normandie (EPF) pour des études sur le site de la pépinière (cartonnerie) pour la somme de 9 000 €.

A cette somme s'ajoutent les restes à réaliser pour un montant de 5 509.08 €.

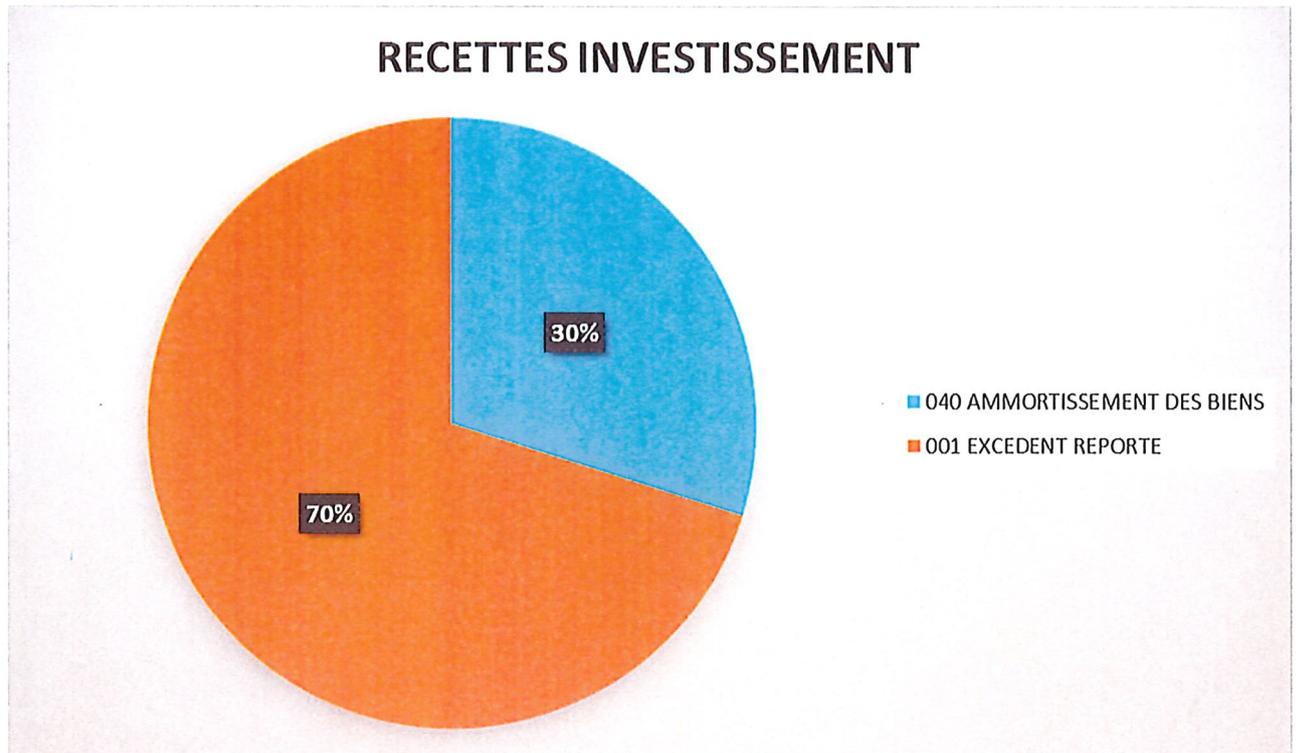


Les recettes évaluées à 339 980.60 € dont 238 459.60 € de résultats reportés se répartissent comme suit :

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10 28 024	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		101 521.00	101 521.00
Recettes d'investissement - Total				101 521.00
				+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				238 459.60
				+
AFFECTATION AU COMPTE 1068				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				339 980.60

- *Chapitre 040* - Opération d'ordre de transfert entre section pour la somme de 101 521 € correspondant à l'amortissement des biens.
- *Chapitre 001* – résultat reporté pour la somme de 238 459.60 €.

RECETTES INVESTISSEMENT



Aussi, et au regard de ce qui précède,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU l'article L.5211-36 du CGCT prévoyant, sous réserve des dispositions qui leur sont propres, que les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale,

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 29 mars 2023,

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,
Décide,*

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2023 du Budget annexe à vocation économique avec la reprise des résultats et les restes à réaliser 2022, à hauteur de 373 799.23 € en fonctionnement et à hauteur de 339 980.60 € en investissement, crédits répartis comme suit par chapitre :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

- 011 charges à caractère général : 142 278.23 €
- 012 frais de personnel et charges assimilées : 22 000 €
- 65 autres charges de gestion courante : 41 000 €
- 66 charges financières : 37 500 €
- 67 charges exceptionnelles : 22 500 €
- 68 dotations aux amortissements et provisions : 7 000 €
- 042 opération d'ordre de transfert entre sections : 101 521 €

Recettes :

- 70 ventes de produits fabriqués : 70 000 €
- 74 dotations, subventions et participations : 142 000 €
- 75 autres produits de gestion courante : 150 000 €
- 002 reprise du résultat : 11 799.23 €
-

Section d'investissement :

Dépenses :

- 020 dépenses imprévues investissement : 20 000 €
- 204 subventions d'équipement versées : 9 000 €
- 21 immobilisations corporelles : 80 980.60 €
- 23 immobilisations en cours : 100 000 €
- 16 emprunts et dettes assimilées : 130 000 €

Recettes :

- 001 reprise du résultat : 238 459.60 €
- 040 opération d'ordre de transfert entre sections : 101 521 €

Pont-Audemer, le 12 avril 2023
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

Francis COUREL

